

La Salle des audiences

La mise en place de la Question prioritaire de constitutionnalité a conduit à la mise en place, devant le Conseil constitutionnel, d'une pratique de plaidoirie et d'une vision contentieuse du contentieux constitutionnel.



Le Centre de Recherche Juridique (EA 14)

Le Centre de Recherche Juridique (EA 14) de l'Université de La Réunion est le seul centre de recherche européen de l'Océan Indien. Pluridisciplinaire, il regroupe 98 membres, 34 enseignants-chercheurs (9 professeurs, 11 maîtres de conférences HDR, 14 maîtres de conférences), 13 enseignants contractuels, 14 membres associés et 37 doctorants. Il est organisé en 4 groupes de recherche identifiés, dirigés par un directeur adjoint :

- Groupe de recherche en droit de l'outre-mer et de l'Océan Indien
- Groupe de recherche en droit de l'entreprise et des contrats d'affaire
- Groupe de recherche en droit des biens et des personnes
- Groupe de recherche en droit transnational

<http://crj.univ-reunion.fr>



Organisation : Centre de Recherche Juridique
Pr. Grégory KALFLECHE et Pr. Mathieu MAISONNEUVE
15, avenue René Cassin, Campus du Moufia, BP 7151, 97715
Saint-Denis Messag. Cedex 9
Renseignements : karine.leygoute@univ-reunion.fr
Tel : (+262) 2 62 93 84 05



1^{er} anniversaire de la QPC

Journée d'étude pour la première
année d'application de la
question prioritaire de
constitutionnalité

Vendredi 15 avril 2011 (9h30-16h30)
Faculté de droit et d'économie, Amphi D2

Matinée

sous la présidence de Denys Simon, *Professeur à l'école de droit de la Sorbonne*

- 9h45 : **Accueil** des participants
- 10h : **Allocation d'ouverture**
Mathieu MAISONNEUVE, *Professeur à l'Université de la Réunion*
- 10h10 : **La question prioritaire de constitutionnalité et l'ordre juridique**
Pascal PUIG, *Professeur à l'Université de La Réunion,*
- 10h30 : **Question prioritaire de constitutionnalité et contrôle de conventionnalité**
Patrick GAÏA, *Professeur à l'Université de La Réunion*
- 10h50 : **La Cour de cassation, la QPC et la doctrine : autopsie d'une polémique**
Pascale DEUMIER, *Professeur à l'Université Lyon III – Jean Moulin*
- 11h10 : **Table ronde sur « Question prioritaire de constitutionnalité et droit de l'Union européenne »**
Denys SIMON, *Professeur à l'école de droit de la Sorbonne*
Patrick GAÏA, *Professeur à l'Université de La Réunion*
Julie LASSALLE, *Maître de conférences à l'Université de la Réunion*
- 11h40 : Discussion avec la salle
- 12h : Pause déjeuner



Après-midi

sous la présidence de Laurent Sermet, *Professeur à l'Université de La Réunion*

- 14h30 : **La question prioritaire de constitutionnalité et l'esprit du droit civil**
Jean-Baptiste SEUBE, *Professeur à l'Université de la Réunion*
- 14h50 : **Question prioritaire de constitutionnalité et droit de l'urbanisme**
Grégory KALFLÈCHE, *Professeur à l'Université de la Réunion*
- 15h10 : **Question prioritaire de constitutionnalité et procédure pénale**
Cathy POMART, *Maître de conférences à l'Université de la Réunion*
- 15h30 : **Quel(s) bénéfice(s) de la question prioritaire de constitutionnalité pour les citoyens ?**
Xavier MAGNON, *Professeur à l'Université de Toulouse I - Capitole*
- 15h50 : Discussion avec la salle
- 16h15 : Cocktail de clôture

Pourquoi le premier anniversaire ?

La question prioritaire de constitutionnalité est entrée en vigueur le 1er mars 2010

